

# L'ESS POINT DE BASCULE DE L'ÉCONOMIE ?

16 NOVEMBRE 2022  
9H > 20H  
LES SUBSTANCES  
69001 LYON

ORGANISÉES PAR



## Atelier Commande Publique

Laurie Aoustin, CRESS

Marie Bonnard, CRESS

Laurence Camescasse, Métropole de Lyon

Lola Tsiliana, Métropole de Lyon

MÉTROPOLE  
GRAND LYON

cress  
Chambre Régionale  
de l'Économie Sociale  
et Solidaire  
Auvergne-Rhône-Alpes

# 1. Les opportunités de la commande publique

- 650 à 700 millions d'euros d'achats par an pour la Métropole de Lyon
- Un enjeu : faire de la commande publique un **levier de transformation du territoire** par le développement de pratiques d'achats responsables

## Viabilité environnementale

- Réduire l'empreinte carbone
- Favoriser l'économie circulaire
- Santé et bien-être des habitants

## Soutenir les nouveaux modèles économiques

- Simplifier l'accès aux plus petites structures
- Soutenir l'ESS
- Soutenir l'innovation



## Inclusion et justice sociale

- Valoriser l'emploi des bénéficiaires du RSA
- Valoriser l'emploi des personnes en situation de handicap
- Valoriser la qualité des parcours d'insertion
- Favoriser l'égalité femme-homme

## Maximiser l'impact sur le territoire

# 1. Les opportunités de la commande publique

## ➤ Un programme d'actions structurantes pour l'année 2022

Permettre une meilleure prévisibilité du programme d'achats de la collectivité  
[https://www.grandlyon.com/fileadmin/user\\_upload/media/pdf/institution/programmation-achats-metropole-2022-2025.XLSX](https://www.grandlyon.com/fileadmin/user_upload/media/pdf/institution/programmation-achats-metropole-2022-2025.XLSX)

Renforcer l'usage du sourcing pour mieux connaître les marchés et les potentiels présents sur les territoires

Inclure des **clauses de progrès** dans le suivi de l'exécution des contrats

Préparer des **indicateurs de suivi** pertinents

Essaier les **orientations** du SPAR auprès d'acteurs publics ou privés

# 1. Les opportunités de la commande publique

- Un focus particulier sur l'accès des structures de l'ESS à la commande publique
  - 1. Questionner systématiquement l'allotissement et recourir à de "petits lots" attribuables à l'ESS lorsque cela est nécessaire
  - 2. Former les structures aux modalités des marchés publics
  - 3. Développer l'interconnaissance entre structures de l'ESS, entreprises du territoire et Métropole pour promouvoir les coopérations
  - 4. Développer le sourcing auprès des structures de l'ESS
  - 5. Favoriser une meilleure identification des structures de l'ESS et de leurs capacités
  - 6. Développer les marchés réservés

## 2. Un plan d'actions co-piloté par la Métropole et la CRESS

- **Faire de la donnée un bien commun du territoire** : mise en place d'une base de données en open data pour référencer l'ensemble des structures de l'ESS du territoire et leurs capacités
  - Meilleure identification des structures
  - Meilleure interconnaissance
  - Facilitation des processus de sourcing
- **Former les acheteurs de la Métropole à l'ESS**
  - Meilleure interconnaissance
  - Développer les marchés réservés
  - Accompagner le questionnement autour de l'allotissement
- **Former les structures de l'ESS aux achats publics**

# 3. QUIZ ! Connaissez-vous la commande publique ?

## CHOIX MULTIPLE

Quels sont les principes de base de la commande publique ?

1. Libre accès aux marchés publics
2. Transparence
3. Achat à moindre coût
4. Achat de proximité
5. Egalité de traitement

# 3. QUIZ ! Connaissez-vous la commande publique ?

## CHOIX MULTIPLE

Quels sont les principes de base de la commande publique ?

1. Libre accès aux marchés publics
2. Transparence
3. Achat à moindre coût
4. Achat de proximité
5. Egalité de traitement

-> Réponse: 1, 2 et 5

CMP article L3. Ces principes exigent concrètement le respect de trois obligations :

- Définition préalable des besoins de l'acheteur public
- Respect des obligations de publicité et de mise en concurrence
- Choix de l'offre économiquement la plus avantageuse / Offre présentant le meilleur avantage économique global

### 3. QUIZ ! Connaissez-vous la commande publique ?

#### VRAI OU FAUX

Les acheteurs peuvent acheter en gré à gré des prestations auprès d'une structure de l'ESS pour des achats unitaires inférieurs à 40 000 euros.

# 3. QUIZ ! Connaissez-vous la commande publique ?

## VRAI OU FAUX

Les acheteurs peuvent acheter en gré à gré des prestations auprès d'une structure de l'ESS pour des achats unitaires inférieurs à 40 000 euros.

-> Réponse: VRAI

CMP article R2122-8 : L'acheteur peut passer un marché sans publicité ni mise en concurrence préalables pour répondre à un besoin dont la valeur estimée est inférieure à 40 000 euros hors taxes ou pour les lots dont le montant est inférieur à 40 000 euros hors taxes.

Mais interdiction de « saucissonnage » donc obligation de considérer le besoin pour l'ensemble de la structure (ex: prestation traiteur)

Et il peut exister des procédures spécifiques mises en place par chaque collectivité en dessous du seuil : 3 devis, publicité allégée...

### 3. QUIZ ! Connaissez-vous la commande publique ?

#### VRAI OU FAUX

La Métropole de Lyon veut renouveler son parc informatique en 2023. Elle a l'obligation de d'acquérir 20% d'ordinateurs issus du réemploi, de la réutilisation ou du recyclage.

### 3. QUIZ ! Connaissez-vous la commande publique ?

#### VRAI OU FAUX

La Métropole de Lyon veut renouveler son parc informatique en 2023. Elle a l'obligation de d'acquérir 20% d'ordinateurs issus du réemploi, de la réutilisation ou du recyclage.

-> Réponse: VRAI

Article 58 de la loi AGEC « A compter du 1er janvier 2021, les biens acquis annuellement par les services de l'Etat ainsi que par les collectivités territoriales et leurs groupements sont issus du réemploi ou de la réutilisation ou intègrent des matières recyclées dans des proportions de 20 % à 100 % selon le type de produit »

# Décret du 9 mars 2021, application de l'article 58 de la loi AGEC

-> Liste des objectifs annuels d'achat issus du réemploi dans la commande publique

| Ligne | Code CPV<br>Règlement (CE)<br>213/2008                             | Produits ou catégories de produits  | % issu du réemploi<br>ou de la réutilisation<br>ou intégrant<br>des matières recyclées | dont % issu du réemploi<br>ou de la réutilisation |
|-------|--|---|--|---|
| 1     | 18000000-9<br>18100000-0<br>19231000-4<br>19000000-6<br>39500000-7 | Vêtements, articles chaussants, vêtements professionnels, vêtements de travail spéciaux et accessoires<br>Linge<br>Produits en cuir et textiles, matériaux en plastique et en caoutchouc<br>Articles textiles | 20   | 20  |
| 2     | 18937000-6   | Sacs d'emballage  |  |   |
| 3     | 22000000-0<br>22100000-1<br>22800000-8<br>30100000-2               | Imprimés et supports connexes<br>Livres et dépliants imprimés<br>Tables, classeurs, formulaires et autres articles  |  |   |
| 4     | 30000000-0<br>30231100-8<br>30213100-6<br>30213300-8<br>30237200-1 | Machines, matériel et fourniture informatique et de bureau, excepté les meubles et logiciels<br>Terminals informatiques<br>Ordinateurs portables<br>Ordinateur de bureau<br>Accessoires informatiques         |  |   |
| 5     | 30120000-6<br>30125000-1   | Photocopieurs et matériel d'impression offset<br>Pièces et accessoires de photocopieurs   |  |   |
| 6     | 30125100-2<br>30192113-6   | Cartouches de toner<br>Cartouches d'encre   |  |   |
| 7     | 30192000-1   | Fournitures de bureau   |  |   |
| 8     | 30197630-1<br>30197643-5   | Papier d'impression<br>Papier pour photocopie   |  |   |

Textile

| Ligne | Code CPV<br>Règlement (CE)<br>213/2008               | Produits ou catégories de produits  | % issu du réemploi<br>ou de la réutilisation<br>ou intégrant<br>des matières recyclées | dont % issu du réemploi<br>ou de la réutilisation |
|-------|--|---|--|---|
| 9     | 32250000-0   | Téléphones mobiles, Téléphones fixes  | 20   | 20  |
| 10    | 34000000-7<br>34100000-8<br>34210000-9<br>34370000-1 | Équipement de transport et produits auxiliaires pour le transport<br>s à moteur<br>ies de véhicules<br>us pour véhicules à moteur | 20   | 0   |
| 11    | 34430000-0<br>34430000-1                             | Bicyclettes (y compris électriques et autres de la famille cycle)<br>Jeux, jouets   | 20   | 20  |
| 12    | 39110000-6<br>39120000-9                             | Sièges, chaises et articles assimilés, et pièces connexes<br>Tables, armoires, bureaux et bibliothèques                           | 20   | 20  |
| 13    | 39221100-2   | Mobilier urbain   | 20   | 5   |
| 14    | 39221110-1<br>39225700-2                             | Vaisselle<br>Bouteilles, bocaux et flacons  | 20   | 10  |
| 15    | 39700000-9   | Appareils ménagers  | 20   | 20  |
| 16    | 44211000-2<br>44211100-3                             | Bâtiments préfabriqués<br>Bâtiments modulaires préfabriqués   | 20   | 20  |

Ordinateurs

Vélos

Mobilier  
Bouteilles

### 3. QUIZ ! Connaissez-vous la commande publique ?

#### VRAI OU FAUX

En 2026, tous les marchés de la Métropole de Lyon devront comporter une considération environnementale.

### 3. QUIZ ! Connaissez-vous la commande publique ?

#### VRAI OU FAUX

En 2026, tous les marchés de la Métropole de Lyon devront comporter une considération environnementale.

-> Réponse: VRAI

La loi Climat et résilience précise qu'à l'horizon 2026, tous les marchés publics devront intégrer une clause écologique.

Le Plan National pour des Achats Durables (PNAD) fixe d'ici 2025, 100 % des contrats de la commande publique notifiés avec au moins une considération environnementale, et 30 % d'entre eux avec au moins une considération sociale.

# 3. QUIZ ! Connaissez-vous la commande publique ?

## CHOIX MULTIPLE

Un marché de fourniture va être renouvelé en 2023. Un candidat souhaite échanger avec l'acheteur pour lui présenter ses produits. Il peut le faire :

1. Après publication de la planification annuelle des marchés
2. Une fois que l'avis de publicité est sorti
3. Dès maintenant

# 3. QUIZ ! Connaissez-vous la commande publique ?

## CHOIX MULTIPLE

Un marché de fourniture va être renouvelé en 2023. Un candidat souhaite échanger avec l'acheteur pour lui présenter ses produits. Il peut le faire :

1. Après publication de la planification annuelle des marchés
2. Une fois que l'avis de publicité est sorti
3. Dès maintenant

-> Réponse: 1 et 3

### 3. QUIZ ! Connaissez-vous la commande publique ?

#### VRAI OU FAUX

Un acheteur public peut mettre dans un marché un critère d'évaluation sur le mode de gouvernance des entreprises.

# 3. QUIZ ! Connaissez-vous la commande publique ?

## VRAI OU FAUX

Un acheteur public peut mettre dans un marché un critère d'évaluation sur le mode de gouvernance des entreprises.

-> Réponse: Faux

CMP article L2152-7 : Le marché est attribué au soumissionnaire [...] qui (a) présenté l'offre économiquement la plus avantageuse sur la base d'un ou plusieurs critères objectifs, précis et liés à l'objet du marché ou à ses conditions d'exécution.